DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master | Droit notarial

Droit notarial

- Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion
- Niveau d'étude : BAC +5 / master
- Durée : 2 ans
- Crédits ECTS : 120 ECTS
- Ouvert en alternance : Oui
- Formation accessible en : Formation initiale, Formation en alternance
- Lieu d'enseignement : Angers
- Campus : Campus St Serge

Présentation

Le Master mention Droit notarial a pour objectif de délivrer une formation de haut niveau aux étudiants qui souhaitent exercer la profession de notaire. Il s'agit de leur fournir une formation exigeante dans les matières relevant du champ notarial, tout particulièrement en droit civil, avec une spécialisation en droit public.

Objectifs

Le Master 1 Droit notarial a trois objectifs pédagogiques :

- Renforcer les connaissances des étudiants titulaires d'une licence de droit dans les matières fondamentales du droit ;
- Approfondir la réflexion ;
- Assurer un enrichissement de la culture juridique par la découverte d'éléments de droit public indispensables à la pratique notariale.

Au terme du Master 2 Droit notarial, le diplômé sera capable de :

- Rédiger les principaux actes juridiques instrumentés par le notaire.
- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant les règles de droit.
- Respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit civil et le droit des affaires.
- Adapter les solutions retenues aux besoins d'un client.
- Conseiller des personnes physiques ou morales en droit privé et public.
- Maîtriser la création, le fonctionnement et les conséquences des contrats.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 juillet 2025

- Approfondir des questions concernant l'activité notariale.
- Maîtriser les règles qui régissent les difficultés patrimoniales et la transmission de patrimoine.
- Analyser des dossiers, rédiger des actes, conseiller les clients.

Les + de la formation

- Une accentuation de la formation des notaires en droit public, alors que cette matière est peu enseignée dans ce type de formation : droit de l'urbanisme approfondi, droit administratif des biens, droit des collectivités territoriales.
- L'année de Master 2 se déroule obligatoirement en alternance, avec un rythme de deux semaines de cours / deux semaines en entreprise. Elle permet le perfectionnement de la spécialité avec un fort développement des savoirs faire et des savoirs être. Elle privilégie la méthode de travail avec des enseignements axés sur la pratique et des enseignements assurés par des professionnels.

Organisation

Ouvert en alternance

Type d'alternance : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

2 semaines de cours / 2 semaines en entreprise

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Minimum 4 semaines en M1

Stage à l'étranger : Possible

L'année de Master 1 donne lieu à des enseignements magistraux et travaux dirigés en formation initiale. Un stage d'une durée minimale de 4 semaines est obligatoire à la fin des enseignements du second semestre (entre avril et juin).

Un stage à l'étranger est possible, *sous réserve de l'autorisation des responsables pédagogiques.*

Admission

Conditions d'admission

Vous souhaitez reprendre des études ? Vous êtes notamment salarié, demandeur d'emploi... Vous devez impérativement contacter le Service Commun d'Alternance et de Formation Professionnelle (SCAFOP) avant toute démarche de candidature.

En Master 1

1) Ce M1 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux résidant à l'étranger (pays CEF et non CEF), ni aux étudiants étrangers résidant en France et seulement titulaires de diplômes étrangers.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 juillet 2025

2) Étudiants titulaires d'une L3 Droit ; étudiants titulaires d'un diplôme français de niveau Bac+3 du type Licence Pro, LEA, Bachelor, Écoles ou Instituts privés ; cadres ayant validé une expérience professionnelle (consulter d'abord la Direction de la Formation Continue de l'UA) :

Candidatez via la plateforme monmaster.gouv.fr ***(du 25 février au 24 mars 2025)***

Public cible

Étudiants titulaires d'une L3 Droit ; étudiants titulaires d'un diplôme français de niveau Bac+3 du type Licence Pro, LEA, Bachelor, Écoles ou Instituts privés

Capacité d'accueil

15 étudiants en M1 Droit notarial

Et après

Poursuite d'études

Le Master Droit notarial privé peut se prolonger par l'obtention du Diplôme d'études supérieures du notariat (DESN) au sein de l'Institut National des Formations Notariales (INFN).

Insertion professionnelle

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois après le M2 : N/A

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Christophe Blanchard
christophe.blanchard@univ-angers.fr

Responsable pédagogique
Matthieu ZOLOMIAN
matthieu.zolomian@univ-angers.fr

Lieu(x)

Angers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 juillet 2025

Campus

Campus St Serge

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 18 juillet 2025